



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

COMPTE RENDU DE RÉUNION

<u>LIEU DE LA RÉUNION</u> préfecture	<u>DATE</u> 20 janvier 2016	<u>RÉDACTION</u> Philippe LEBRUN
-----------------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------

OBJET : comité permanent de concertation de l'établissement public d'aménagement de la plaine du Var

CO-PRÉSIDENCE	– M. Adolphe COLRAT, Préfet des Alpes-Maritimes – M. Christian TORDO, Président du conseil d'administration de l'EPA Eco-Vallée plaine du Var
----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRÉSENTS : voir liste jointe

M. le Préfet et M. le Président du conseil d'administration souhaitent la bienvenue aux membres de la commission.

M. TORDO rend hommage à M. Christian COLLET, Président du GIR maralpin, décédé à la fin de l'année dernière.

M. le Préfet appelle l'attention sur la dernière analyse de l'INSEE qui confirme le déclin démographique du département, lié non à une insuffisance de natalité mais à un déficit migratoire qui affecte les actifs. La problématique du logement est donc bien une question essentielle pour attirer les entreprises et leurs salariés. Même si la programmation 2015 a été moins mauvaise que celle de 2014 (2 700 logements programmés contre 2 000), les Alpes-Maritimes doivent encore faire des efforts importants pour combler le déficit existant.

M. TORDO précise que plusieurs solutions doivent être envisagées pour rendre le territoire attractif : aménagement des infrastructures (ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur), développement du télétravail et du coworking (Levens, La Colle-sur-Loup, Nice...), mise en œuvre du co-voiturage fixe...

M. GAUTHIER propose d'identifier les sujets qui feront l'objet d'ateliers thématiques du Comité Permanent de Concertation en 2016. Compte tenu des ressources humaines limitées de l'établissement, 2 à 3 groupes peuvent être mis en place. Les grands axes qui émergent des propositions reçues et des groupes de travail sur le PSO sont :

- le vivre ensemble : mixité, démographie, enseignement, espaces publics...
- les déplacements et les mobilités : modes de transports, dessertes, temps de parcours, impacts sur l'environnement, consommation énergétique ...
- l'évolution économique et le renforcement du tissu économique : dynamisme, attractivité, foncier, zones d'activités, artisanat...

- le devenir de l'agriculture et la préservation des terres agricoles ;
- la préservation de la biodiversité ;
- le logement.

Chaque groupe sera composé de volontaires, avec la désignation d'un pilote et le recours possible à des personnalités qualifiées.

M. GASIGLIA souhaite s'inspirer de la méthode des « ateliers citoyens » mise en place pour l'établissement du PSO, dans un souci opérationnel que partage également M.GAUTHIER : les groupes de travail retenus devront produire une réflexion utile aux prises de décision du conseil d'administration.

M. VANDAMME signale que le Comité de développement de la Métropole a déjà réalisé plusieurs études sur des sujets transversaux (l'économie sociale et solidaire, la gestion des déchets...), certes sur un territoire plus vaste, mais qui englobe celui de l'établissement public d'aménagement, et qu'il convient de profiter de ces travaux pour réaliser des économies d'échelle.

M. BENAÏM est favorable à un choix de thèmes génériques et souhaite retenir une réflexion sur l'identité culturelle de ce territoire, notamment sur les coteaux. Il souligne l'échec de la prise en charge des contraintes écologiques dans la vie quotidienne des citoyens.

M. TORDO confirme que l'élaboration du PLU métropolitain, qui doit aboutir en fin d'année 2018, a permis d'ores et déjà d'engager des réflexions sur la base de bassins de vie.

Mme AUDA cherche un fil conducteur transversal à ces thèmes intéressants et propose celui des coteaux.

M. GASIGLIA souhaite également que les thématiques retenues concernent la totalité du territoire de l'EPA et pas seulement la partie urbaine densifiée.

M. BERTE partage cet avis, soulignant que le quartier des Iscles à Saint Laurent du Var n'a, par exemple, jamais fait l'objet d'une étude globale d'aménagement, la commune se contentant de refuser systématiquement tous les permis de construire. Il s'interroge donc sur l'avenir de l'agriculture dans cette vallée soumise à une spéculation foncière importante. Il ne reste plus que 5 agriculteurs âgés sur le territoire de sa commune.

M. GAUTHIER lui précise que cette étude va être réalisée au cours de l'année mais qu'elle est particulièrement compliquée compte tenu des intérêts contradictoires en jeu sur cette zone de 75 hectares.

M. LEPAGE souhaite également une étude sur Carros car l'inondabilité de la zone bloque la croissance des entreprises.

Mme MAQUARD confirme la nécessité de prendre en compte les risques.

Après discussions sur l'intitulé précis et le fonctionnement des groupes pouvant être mis en place, il est décidé

1°) de retenir 4 groupes :

- optimisation du foncier agricole ;
- patrimoine paysager ;
- économie du logement ;
- attractivité économique.

2°) de faire appel au volontariat pour composer ses groupes. Cet appel à candidature sera lancé par l'EPA ;

3°) de désigner un pilote au sein de chaque groupe parmi les candidats ;

4°) compte tenu des ressources humaines limitées de l'EPA et en fonction des candidatures reçues, l'un des quatre groupes ne sera mis en place qu'en 2017.

Fait à Nice, le 20 janvier 2016

Le Président du conseil d'administration



Christian TORDO

Le Préfet des Alpes-Maritimes



Adolphe COLRAT

Entité	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	Nom	Prénom	Emargement	Nom	Prénom	Emargement
AEROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR	THILLAUD	Dominique		B		
ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DU QUARTIER DES ISCLES	BERTE	Jean	<i>Berte</i>	<i>Berte</i>	<i>Jean</i>	
CCI NICE COTE D'AZUR	NICOLETTI	Pascal				
CDDP	RICHIER	Jacques				
CGPME ALPES MARITIMES	GHETTI	Honoré				
CHAMBRE D'AGRICULTURE	DESSUS	Michel				
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	GALVEZ	Jean-Pierre				
CLUB DES DIRIGEANTS DE SOPHIA ANTIPOLIS	GIRAUDON	Gérard				
CLUB DES ENTREPRISES DE CARROS LE BROC CAIPDV	RAIOLA	Marc	Représenté	LEPAGE	Henri-Philippe	<i>[Signature]</i>
COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE QUARTIER COLLINES DE CREMAT	RASORI	Paul	Excusé			
COMITE DE QUARTIER SAINT ISIDORE	MARMOY	Thierry	<i>[Signature]</i>			
CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PACA	BENAIM	Michel	<i>[Signature]</i>			
CONSEIL REGIONAL PACA	MUSSI	Philippe				
CONSEIL REGIONAL PACA	POLSKI	Ladislav				
CÔTE D'AZUR HABITAT	HERBERT	Cathy	Représentée	VITOLINI	Patrick	<i>[Signature]</i>
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES	ASSO	Bernard				
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES	VINGUERRA	Jean-Raymond		BELAHAYE ANTOINETTE	Antoine Nicolas	<i>[Signature]</i>
DDFIP	BOVERY	Marie-Hélène				
DDTM	FOREST	Sébastien				
DIRECCTE	INES	Edouard				
DREAL PACA	BABILLOT	Pascale				
FDSEA	GABELIER	Bruno		AUSA	Dirielle	<i>[Signature]</i>
FNE ALPES-MARITIMES	PARZY	Laurent				
FORCE OUVRIERE	HAUSSENER	Franck				
GADSECA	MAQUARD	Françoise	<i>[Signature]</i>			
GIR MARALPIN	COLLET	Christian				
GRUPE NICE MATIN	PASTORINO	Jean-Marc				
IMREDD	BARRE	Pierre-Jean				
MEDEF DES ALPES MARITIMES	DAO	Georges	Représenté	VANDAMME	Jérôme	<i>[Signature]</i>
METROPOLE BLEUE	GASIGLIA	Michel	<i>[Signature]</i>			
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	BORGOGNO	Josiane				
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	DECOUIGNY	Fabrice				
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	MANFREDI	Gérard				
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	PAQUIS	Véronique	Excusée			
PERSONNALITE QUALIFIEE	BOURDIN	Alain				
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	CARTIER LEBRUN	Michel	<i>[Signature]</i>			
REGION VERTE	DURANDY	Charles				
TEAM COTE D'AZUR	LESIEUR	Jacques	Excusé			
UNION DEPARTEMENTALE CFDT	HERVO	Jean-Michel				
UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DES ALPES MARITIMES	RE	Gérard				

Entité	PRESENTS		
	Nom	Prénom	Emargement
PERSONNALITE INVITEE	BRESSON	Sylvie	<i>Bresson</i>
PREFECTURE	COLRAT	Adolphe	
EPA PLAINE DU VAR	TORDO	Christian	
EPA PLAINE DU VAR	SASSI	Olivier	
EPA PLAINE DU VAR	D'ALLARD	Brigitte	
EPA PLAINE DU VAR	RICHERME	Manon	